



C.H.A

François-Xavier ZALISZ
Commissaire aux Comptes

fx.zalisz@groupechd.fr

Association " SANTELYS "

Association régie par la Loi 1901

Siège Social :

351, rue Ambroise PARE
59120 LOOS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009



Association " SANTELYS "

Association régie par la Loi 1901

Siège Social :

351, rue Ambroise PARE
59120 LOOS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux adhérents,

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'Association " SANTELYS ", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * La justification de nos appréciations,
- * Les Vérifications et les Informations Spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'appréciation du contrôle interne en matière des ventes a été faite à travers une description de procédure et la réalisation de sondages dans les différents services (Hospitalisation A Domicile, Perfusion, Respiration, Diabète), ceci dans le but de tester l'exhaustivité et la réalité du chiffre d'affaires,
- Nous avons vérifié par sondages et confirmation directe des tiers la justification des dettes fournisseurs,
- Le total des provisions pour risques et charges s'élève à 2314k€. Nous avons obtenu de votre part la justification de chaque somme constitutif de ces risques latents au 31 décembre 2009,
- Dans l'annexe, sont indiquées les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation de l'actif immobilisé ainsi que la méthode d'amortissement,
- Est également repris dans l'annexe, point 12, le détail des engagements donnés en matière d'emprunt aux entités du groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valenciennes,
Le 11 juin 2010

COLAS HUBER & ASSOCIES

François-Xavier ZALISZ
Commissaire aux Comptes

VALPARK
BP 10004
59316 VALENCIENNES
CEDEX 9

SANTELYS : Association reconnue d'utilité publique

BILAN ACTIF

exercice du 1/1/2009 au 31/12/2009

montants exprimés en euros

ACTIF	EXERCICE CLOS LE 31/12/2009			EXERCICE
	brut	amort/provisions	net	clos le 31/12/2008

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissements			-	-
Frais de recherche et développement			-	-
Concessions, brevets, droits similaires	792 670	519 706	272 963	252 746
Fond commercial			-	-
Autres immobilisations incorporelles			-	-
Avances et acomptes sur immos incorporelles			-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains	75 444	71 275	4 169	5 269
Constructions	5 231 288	2 340 027	2 891 262	367 862
Installations techniques, matériels médicaux	28 092 304	15 576 887	12 515 417	11 796 699
Autres immobilisations corporelles	4 575 466	3 332 834	1 242 632	1 340 428
Avances et acomptes sur immos corporelles	285 572		285 572	1 016 122

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations	965 365		965 365	690 365
Créances rattachées à des participations	35 023 291		35 023 291	30 840 770
Autres titres immobilisés	34 247 145		34 247 145	27 478 878
Prêts	270 439		270 439	229 624
Autres immobilisations financières	636 959		636 959	489 500

TOTAL (1)	110 195 942	21 840 729	88 355 214	74 508 262
------------------	--------------------	-------------------	-------------------	-------------------

STOCKS ET EN COURS

Produits pharmaceutiques	1 759 548		1 759 548	1 702 108
Autres consommables	1 387 706		1 387 706	1 448 978
Avances et acomptes versés sur commandes	110 000		110 000	142 865
Créances caisses, usagers et comptes rattachés	9 726 631		9 726 631	8 085 993
Autres créances			-	-
.Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir	131 197		131 197	103 808
.Personnel	43 346		43 346	73 505
.Organismes sociaux	122 005		122 005	125 772
.Taxe sur la valeur ajoutée	28 900		28 900	18 488
.Autres créances sur l'état	55 243		55 243	485 170
.Créances étudiants	399 086		399 086	359 316
.Autres	323 188		323 188	83 591
Valeurs mobilières de placement	6 323 858		6 323 858	12 956 457
Disponibilités	1 067 917		1 067 917	1 492 393
Charges constatées d'avance	207 914		207 914	149 298

TOTAL (2)	21 686 540	-	21 686 540	27 227 742
------------------	-------------------	----------	-------------------	-------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts	-		-	-

TOTAL ACTIF	131 882 482	21 840 729	110 041 753	101 736 004
--------------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------

SANTELYS : Association reconnue d'utilité publique

BILAN PASSIF

exercice du 1/1/2009 au 31/12/2009

montants exprimés en euros

PASSIF	EXERCICE clos le 31/12/2009	EXERCICE clos le 31/12/2008
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 647 111	1 647 111
Ecarts de réévaluation		
Réserves	80 754 732	72 148 513
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	5 443 090	8 606 220
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
-Fonds associatifs avec droit de reprise		
.Apports	2 690 358	2 690 358
.Legs et donations		
.Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
-Ecarts de réévaluation		
-Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	2 789	39 517
-Provisions réglementées		
-Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (1)	90 538 081	85 131 718
PROVISIONS POUR RISQUES	2 127 073	2 138 507
PROVISIONS POUR CHARGES	187 000	222 775
TOTAL (2)	2 314 072	2 361 282
FONDS DEDIES		
.Sur subventions de fonctionnement		
.Sur autres ressources		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	4 288 409	2 658 064
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 379 591	4 801 610
Dettes sociales et fiscales	2 952 700	2 638 788
Fournisseurs d'immobilisations	1 069 756	1 101 806
Autres dettes	3 093 436	2 658 856
Produits constatés d'avance	405 708	383 880
TOTAL (3)	17 189 600	14 243 004
TOTAL PASSIF	110 041 753	101 736 004

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser
 -acceptés par les organes statutairement compétents
 -autorisés par l'organisme de tutelle
 Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNES

	Exercice clos le clos le 31/12/2009		Exercice clos le clos le 31/12/2008		variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
ventes de marchandises	-	0,00%	151 999	0,22%	- 151 999	-100,00%
production vendue de biens	-		-		-	
prestations de service	69 041 261	97,10%	68 244 385	97,29%	796 876	1,17%
Montants nets produits d'exploitation	69 041 261	97,10%	68 396 384	97,51%	644 876	0,94%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION						
production stockée	-		-		-	
production immobilisée	-		-		-	
subventions d'exploitation	1 027 388	1,44%	891 693	1,27%	135 695	15,22%
dons	-		-		-	
cotisations	-		-		-	
legs et donations	-		-		-	
produits liés à des financements réglementaires	-		-		-	
(+)report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-		-		-	
autres produits	1 036 145	1,48%	855 721	1,22%	180 424	21,08%
Sous total des autres produits d'exploitation	2 063 533	2,90%	1 747 414	2,49%	316 119	18,09%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	71 104 794	100,00%	70 143 799	100,00%	960 995	1,37%
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat						
PRODUITS FINANCIERS						
de participations	-		-		-	
d'autres valeurs mobilières et créances d'actif	398 515		246 924		151 592	61,39%
autres intérêts et produits assimilés	1 262 804		1 097 343		165 461	15,08%
reprises sur provisions et transfert de charges	-		225 000		- 225 000	N/S
différences positives de change	-		-		-	N/S
produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	414 305		653 450		- 239 145	-36,60%
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 075 624		2 222 716		- 147 092	-6,62%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
sur opérations de gestion	536 549		425 098		111 452	N/S
sur opérations en capital	47 142		74 788		- 27 647	N/S
reprises sur provisions et transferts de charges	533 960		543 934		- 9 974	N/S
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 117 651		1 043 820		73 832	N/S
TOTAL DES PRODUITS	74 298 069		73 410 335		887 734	N/S
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
	-		-		-	
TOTAL GENERAL	74 298 069		73 410 335		887 734	N/S

	Exercice clos le clos le 31/12/2009		Exercice clos le clos le 31/12/2008		variation	%
CHARGES D'EXPLOITATION						
marchandises, produits pharmaceutiques et consommables	20 195 666	30,03%	20 747 479	32,89%	- 551 813	-2,66%
variation de stock marchandises et produits pharmaceutiques	3 831	0,01%	481 844	-0,76%	485 675	N/S
autres achats non stockés	6 232 029	9,27%	5 857 311	9,29%	374 718	6,40%
services extérieurs	6 475 093	9,63%	5 593 523	8,87%	881 569	15,76%
autres services extérieurs	11 989 047	17,83%	11 478 629	18,20%	510 418	4,45%
impôts taxes et versements assimilés	1 521 206	2,26%	1 354 860	2,15%	166 346	12,28%
salaires et traitements	10 551 895	15,69%	9 427 264	14,95%	1 124 631	11,93%
charges sociales	5 499 995	8,18%	4 696 641	7,45%	803 354	17,10%
autres charges de personnel	201 006	0,30%	117 862	0,19%	83 143	70,54%
subventions accordées par l'association	-	0,00%	-	0,00%	-	#DIV/0!
prestations versées aux patients	460 179	0,68%	487 550	0,77%	- 27 371	-5,61%
autres charges	1 937	0,00%	4 081	0,01%	- 2 144	-52,54%
dotations aux amortissements	3 958 835	5,89%	3 624 237	5,75%	334 598	9,23%
dotations aux provisions	161 160	0,24%	170 337	0,27%	- 9 177	-5,39%
(-)engagements à réaliser sur ressources affectées	-	0,00%	-	0,00%	-	#DIV/0!
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	67 251 879	100,00%	63 077 930	100,00%	4 173 949	6,62%
quote-part de résultat sur opérations communes	-	-	-	-	-	#DIV/0!
CHARGES FINANCIERES						
dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-	-	-	-
intérêts et charges assimilées	109 919	-	137 249	-	- 27 330	-19,91%
différences négatives de change	-	-	-	-	-	N/S
charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	-	-	-	-	-	N/S
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	109 919	-	137 249	-	- 27 330	-19,91%
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
sur opérations de gestion	464 581	-	237 481	-	227 100	N/S
sur opérations en capital	161 262	-	189 529	-	- 28 268	N/S
dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	406 466	-	717 545	-	- 311 078	N/S
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 032 308	-	1 144 555	-	- 112 247	N/S
participation des salariés	146 930	-	117 249	-	29 681	N/S
impôt sur les excédents	313 942	-	327 133	-	- 13 191	N/S
TOTAL DES CHARGES	68 854 978	-	64 804 116	-	4 050 863	N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	5 443 090	-	8 606 220	-	- 3 163 129	-36,75%
TOTAL GENERAL	74 298 069	-	73 410 336	-	887 733	N/S

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS						
bénévolat						
prestations en nature						
dons en nature						
TOTAL						
CHARGES						
secours en nature						
mise à disposition gratuite de biens et services						
personnel bénévoles						
TOTAL						

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2009

Le présent document constitue l'annexe au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 dont le total est de **110 041 753 €** et au compte de résultat de cet exercice laissant apparaître un résultat excédentaire de **5 443 090 €**.

L'exercice s'étend sur une période de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

L'exercice précédent s'étendait sur une période de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration.

L'annexe est établie en conformité du plan comptable général révisé, adapté au secteur associatif et des différents arrêtés, avis et recommandations y relatifs. En particulier, lorsqu'elles trouvent à s'appliquer à Santély, les dispositions du plan comptable spécifique des associations, issu de l'arrêté ministériel du 8 avril 1999, et celles de l'instruction comptable du 16 mars 1987, applicable aux établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif, sont suivies. En ce qui concerne précisément le SSIAD, les comptes ont été établis dans le respect des règles légales, dans le cadre du code de l'action sociale et des familles et des règlements du CRC

Sauf indication autre, toutes les données chiffrées reprises dans ce document, sont exprimées en milliers d'euros.

PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX :

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des conventions comptables généralement reconnues à savoir :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

VALEURS IMMOBILISEES :

De nouvelles règles d'évaluation et de dépréciation des actifs ont été rendues obligatoires, à compter du 01/01/2005, par le Comité de Réglementation Comptable.

Pour l'application de ces règles, il a été nécessaire de s'interroger, par activité et par nature d'immobilisation sur les durées réelles d'attribution des biens au sein de Santély Association, qui constituent désormais les durées d'amortissement comptables au lieu des durées d'usage antérieurement retenues.

Ceci a conduit à retraiter, de manière rétrospective, les amortissements antérieurement pratiqués. C'est-à-dire à calculer ce qu'ils auraient été au 31/12/2004, si, dès leur acquisition, la nouvelle durée d'amortissement avait été appliquée.

La différence constatée entre ancienne et nouvelle pratique, 3 243 K€, a été portée en report à nouveau, par minoration des comptes d'amortissement. Cette somme a ensuite été affectée en réserve d'investissement.

Pour l'essentiel, les durées d'amortissements pratiquées sont les suivantes, pour les acquisitions réalisées à compter du 01/01/2005.

. Logiciels	5 ans
. Matériel de Traitement de l'Insuffisance Respiratoire	5 ans ou 10 ans
. Pompes pour Perfusion, Nutrition et Diabète	4 ans à 6 ans
. Equipements de Dialyse (générateur et traitement d'eau)	7 ans à 10 ans
. Matériel de bureau et informatique	4 ans
. Mobilier de bureau	10 ans
. Agencement	10 ans

En ce qui concerne plus particulièrement la construction abritant l'I.F.S.I., et compte tenu des termes de la convention liant Santély au Conseil Général prévoyant le transfert de propriété de celle-ci au Département du Nord en Novembre 2010, la méthode dite des « composants » n'a pas été appliquée.

La durée d'amortissement de cet ensemble immobilier a été calculé en fonction de cette date de transfert.

STOCKS :

Les produits pharmaceutiques et autres éléments constitutifs des stocks sont évalués au coût d'achat.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque le coût d'achat s'avère supérieur au cours ou à la valeur probable de négociation au jour de l'inventaire, ou les possibilités d'écoulement peu probables.

CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

FONDS ASSOCIATIFS :

Réserve de trésorerie : les réserves existant à la date du 31 décembre 1987 ont fait l'objet conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, d'une inscription unique, quels que soient les modes de dotation desdites réserves. Celles dotées à compter du 1^{er} janvier 1988, initialement imputées en provisions réglementées, ont été transférées au 31/12/2004 en Réserves.

Les fonds associatifs « avec droits de reprise » (2 690 K€) ont pour origine la dévolution obtenue de l'Antadir en 1996. Celle-ci avait pour objet d'inscrire au bilan de l'Association les matériels appartenant à l'Antadir qui nous les louait jusqu'alors.

Enfin par application de la réglementation, il n'y a plus de nouvelles dotations aux réserves de trésorerie constatées dans les comptes annuels de Santélylys depuis l'exercice 2004.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS :

Elles sont rapportées au compte résultat au même rythme que les amortissements constatés sur les biens qu'elles ont contribué à financer.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Aucun fait marquant n'est à relever au cours de l'exercice.

NOTES COMPLEMENTAIRES :

(Nota : Tous les montants ci-après sont exprimés en K€)

1) ACTIF IMMOBILISE

Les flux de l'exercice peuvent être résumés comme suit :

VALEURS BRUTES				
	Au 31/12/2008	Acquisitions	Sorties	Au 31/12/2009
Logiciels	680	117	- 4	793
Terrains/Constructions	2 663	2 644	-	5 307
Matériels	25 567	4 180	- 1 655	28 092
Autres immos corporelles	4 983	342	- 750	4 575
	33 893	7 283	2 409	38 767

AMORTISSEMENTS				
	Au 31/12/2008	Dotations	Reprises	Au 31/12/2009
Logiciels	426	97	- 3	520
Terrains/Constructions	2 290	121	-	2 411
Matériels	13 770	3 319	- 1 512	15 577
Autres immos corporelles	3 643	422	- 732	3 333
	20 129	3 959	- 2 247	21 841

2) SYNTHESE DES MOUVEMENTS SUR FONDS ASSOCIATIFS

. Fonds associatifs au 31/12/2008	85 131
. Excédent de l'exercice	5 443
. Mouvement sur les subventions d'investissements	- 36
Fonds associatifs au 31/12/2009	90 538

3) MOUVEMENTS SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ils sont synthétisés dans le tableau ci-après :

NATURE	31/12/2008	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2009
Litiges Caisses et autres organismes	195	160	141	214
Indemnités de départ en retraite (Cf point 10 après)	1 310	51	136	1 225
Autres risques et charges	856	316	297	875
	2 361	527	574	2 314

4) MOUVEMENTS SUR EMPRUNTS

. Dettes au 1 ^{er} janvier 2009	2 648
. Emprunts contractés au cours de l'exercice	2 750 ⁽¹⁾
. Emprunts remboursés au cours de l'exercice	< 1 118 >
Dettes au 31/12/2009	4 280

. dont à moins d'un an	1 121
. dont à plus d'un an	3 159

⁽¹⁾ dont 1 500 K€ pour le financement partiel de la construction de l'extension de l'IFSI.

5) NATURE ET AFFECTATION DES RESULTATS

- a) Les comptes annuels sont présentés avant affectation.
- b) Les alternatives à l'hospitalisation exercées en 2009 sont financées, ou par référence à la liste des produits et prestations remboursables (LPPR), ou sous le régime de la tarification à l'activité (T2A).

A la date de clôture de l'exercice, les résultats des services sont tous considérés comme acquis à l'association.

- c) Ils sont affectés en réserves statutaires et en réserve générale d'intervention.

6) EFFECTIFS SALARIES

326 ETP étaient employés par SantélyS au 31/12/2009 contre 299 fin 2008.

7) FRAIS ET PRODUITS FINANCIERS

Les frais financiers liés aux intérêts sur les emprunts contractés sont comptabilisés en fonction des charges réelles d'intérêts, sans correctif, selon les tableaux de calculs usuels fournis par les organismes prêteurs ou les données contractuelles.

Les plus values réalisées sur les cessions de valeurs mobilières sont intégralement comptabilisées en produits financiers, que ces valeurs mobilières soient classées en immobilisations financières ou en actif circulant.

8) CREANCES ET DETTES

Les créances figurant sous l'actif circulant doivent être considérées comme à un an d'échéance au plus pour 10 828 K€, à plus d'un an pour 110 K€.

Les dettes et produits constatés d'avance doivent être considérées comme à un an d'échéance au plus pour 14 030 K€, à plus d'un an pour 3 159 K€.

9) CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE

Pour la détermination du résultat de l'exercice, les charges et produits ont été enregistrés en fonction du principe de séparation des exercices.

Les principales charges à payer constatées se rapportent :

. Au personnel et charges connexes	1 742
. Aux tiers, factures non parvenues	1 614
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9

	3 365

Les charges constatées d'avance, d'un montant total de 208 K€ concernent, pour l'essentiel, des achats et charges externes.

De même, les produits ont été retraités en tant que de besoin en produits à recevoir et en produits constatés d'avance :

Ainsi les produits à recevoir constatés se rapportent essentiellement aux postes :

. autres titres immobilisés	3 050
. créances caisses et comptes rattachés	2 145 ⁽¹⁾
. fournisseurs, avoirs à recevoir	131
. personnel	3
. autres créances (dont subvention Pôle Formation 161 K€)	219
. valeurs mobilières de placement	723

	6 271

⁽¹⁾ Les prestations 2009, non facturées sur l'exercice, ont été intégrées au chiffre d'affaires, dès lors que le dossier administratif du patient était complet à la date du 15/03/2010.

Les produits constatés d'avance, d'un montant total de 384 K€, se rapportent exclusivement aux produits de scolarité des étudiants de l'IFSI.

10) ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Une évaluation des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice a été réalisée par une compagnie d'assurances et reprise conformément aux dispositions de la convention collective. Celle-ci a nécessité la requise (compte tenu des départs en retraite de l'année) de provision nette de 85 K€, ramenant le cumul des provisions constituées à 1 225 K€.

Une somme de 300 K€ est par ailleurs externalisée pour le service Respiration.

11) SOCIETES LIEES

. SCI IMMO SANTE

. Part du capital détenu	99 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009	+ 800 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2009	+ 3 889 K€

. COSMOLYS EURL

. Part du capital détenu	100 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009	- 700 K€ ⁽¹⁾
. Capitaux propres au 31 décembre 2009	- 191 K€

⁽¹⁾ Compte tenu du sinistre survenu au cours de l'exercice.

. STRATELYS EURL

. Part du capital détenu	100 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009	3 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2009	168 K€

Rubriques des comptes sociaux de Santélyls concernées par des montants se rapportant à ces trois entités :

BILAN ACTIF

. Immobilisations financières	36 501
. Avances et acomptes versés	110
. Autres créances	13

BILAN PASSIF

. Fournisseurs et comptes rattachés	369
-------------------------------------	-----

COMPTES DE RESULTAT

CHARGES

. Loyers et charges connexes	3 291
. Traitement de déchets de soins	1 551
. Prestations de services	1 075

PRODUITS

. Transfert de charges	11
------------------------	----

12) ENGAGEMENTS DONNES

Au 31/12/2009, le capital restant dû des emprunts contractés par la SCI IMMO SANTE s'élève à 10 122 K€.

Des valeurs mobilières détenues par Santélyls ont été nanties au profit des établissements prêteurs pour la totalité de ce montant.

De plus Santélyls s'est porté caution auprès de ces mêmes établissements pour certains de ces emprunts dont le capital restant dû est de 3 538 K€ au 31/12/2009.

Santélyls s'est enfin portée caution d'emprunts contractés par la filiale Cosmolys pour un montant de 382 K€. (capital restant dû au 31/12/2009)

13) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires global de Santélyls Association, y compris les subventions, se répartit comme suit :

	2008	2009
Pôle Hospitalisation à Domicile	67 354	67 972
Pôle Formation	1 769	1 881
Divers	165	215
TOTAL	69 288	70 068

14) REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION (art 20 de la loi du 23/5/2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif)

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés à raison de leurs fonctions .La rémunération globale, y compris les avantages en nature, des 3 principaux cadres salariés s'est élevée à 304 K€ au titre de l'exercice .

15) HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La totalité (51 K€) des honoraires facturés par notre commissaire aux comptes l'ont été au titres du contrôle légal des comptes à l'exclusion donc de toute autre mission.

16) INFORMATION DIVERSE

Santélyls dispose d'un secteur fiscalisé au titre duquel un impôt de 314 K€ a été pris en charge au titre de l'exercice.